

Projet de renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo (RECAFIP)



Date de démarrage	03/2016
Date d'échéance	12/2019
Localisation	Départements du Pool et de la Bouenza
Partenaires	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)
Financement	Union Européenne et autres bailleurs
Bénéficiaires directs	200 pisciculteurs, 30 femmes impliquées dans la commercialisation du poisson, 20 artisans et prestataires locaux



Contexte

La République du Congo, à l'instar de nombreux pays africains, est un très gros consommateur de poisson. Pourtant, selon la FAO, ses besoins élevés – 110 000 tonnes de poissons consommées en 2011 – ne sont couverts qu'à 65% par la production nationale, et la pisciculture ne représente qu'une infime partie de cette dernière : seules 98 tonnes de poissons ont été produites en étang en 2012.

Or les potentialités de développement de cette activité sont réelles car les conditions naturelles lui sont favorables (climat, réseau hydrographique). Initié dans les années 1950, le développement de ce secteur n'a jamais vraiment décollé du fait, d'une part, de l'instabilité permanente qui a prévalu jusqu'à la fin

des années 1990 et, d'autre part, de l'absence d'un modèle d'élevage performant et accessible aux petits exploitants. La motivation des familles reste pourtant très forte et les tentatives spontanées de pisciculture sont toujours très nombreuses. Dans ce contexte, le RECAFIP vise à structurer et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière piscicole afin d'initier un développement durable de la pisciculture en République du Congo.

Principaux résultats attendus

- 200 pisciculteurs ont été appuyés et maîtrisent l'ensemble des techniques d'élevage ;
- 40 ha d'étangs fonctionnels et empoissonnés ont permis d'augmenter

- la production de poisson de 20% dans les 2 départements ;
- Les rendements en poisson sont compris entre 0,5 et 1,5 tonne/ha/an, avec une taille moyenne des poissons de 300 g ;
 - 30 femmes en réseau fournissent une offre de services améliorée pour la commercialisation du poisson ;
 - 20 artisans / prestataires locaux travaillent pour les groupes de producteurs ;
 - Une ONG congolaise est capable de mettre en œuvre et adapter aux conditions locales des projets de développement piscicoles ;
- Les résultats et pratiques de l'action ont été partagés avec les acteurs de la société civile impliqués dans la pisciculture, en vue de contribuer aux orientations de la politique nationale piscicole ;
 - Un document capitalise les expériences des acteurs de la filière.